



Droits du locataire: demande de préavis abusive par le proprio

Par **KimR**, le **12/02/2018** à **00:16**

Bonsoir, rnrnNous avons signé en Juin 2017 un bail de 3 ans pour la location d une maison. Mon propriétaire vient de m informer que la maison va être vendue et nous demande de quitter les lieux dans 4 mois car le nouvel acquéreur veut y habiter rapidement... rnrnSur le bail rien n indique que la maison est à vendre, aucune offre d achat ne nous a été faite... quels sont nos droits ?rnrnDe plus, l île sur laquelle nous résidons à été dévastée par l ouragan Irma, les biens immobiliers en « état » se font rares et cela nous atteint psychologiquement... rnrnPuis je demander un dédommagement financier en échange de faciliter la vente en quittant les lieux rapidement, et combien ? Sachant également que j aurai beaucoup de mal à retrouver un bien identique en location vu la situation actuelle de l île.rnrnDans l attente de votre réponse. rnrnCordialement,